



# PROCÈS-VERBAL DU CA

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 20 mai 2025 à 19 h 30** à la salle Richelieu du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu.

---

PRÉSENCES :	Alexandre Provost – président du CA Marie Josée Gagnon – vice-présidente du CA Danielle Beaumont, Véronique Beaulac, Yanick Cloutier, Jennifer Floymon, Marc-André Gauthier, Mathieu Jeanneau, Guy Lajoie, Alexandre Marion, Sylvie Nadeau, Anne-Marie Noël, Sylvie Poirier, – administrateurs·trices
PERMANENCE :	Marie-Claude Huberdeau – directrice générale Mario Champagne – directeur général adjoint et secrétaire général Sophie Latreille – directrice générale adjointe Sylvie Ménard – directrice générale adjointe
INVITÉS :	Alexandra Langlois – directrice du Service des communications Katleen Loiselle – directrice du Service des ressources humaines Manon Ouellet – secrétaire générale adjointe
ABSENCE :	Sylvie Lamarche – administratrice

---

## 1. Présences et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*; la majorité des membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée. Il est 19 h 36.

Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public.

## 2. Ordre du jour

[Résolution 2025-05-20-CA-01](#)

Il est proposé par Anne-Marie Noël :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 3. Procès-verbal – CA du 22 avril 2025 – Adoption et suivi (document)

[Résolution 2025-05-20-CA-02](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'administration tenue le 22 avril 2025 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Sylvie Poirier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 22 avril 2025 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 4. Correspondance

Aucun dépôt de correspondance.

## 5. Période de questions du public

Aucune question n'est posée.

## 6. Parole aux élèves

Aucune question n'est posée.

### 6.1. Vitrines sur les écoles et les centres : *Bourses du conseil d'administration - écoles Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, Mgr-Euclide-Théberge et Dr-Alexis-Bouthillier*

Dans le cadre des bourses du conseil d'administration offertes à des élèves persévérants identifiés par les directions d'établissement, Alexandre Provost remet une bourse à chacun des élèves suivants :



- Émilie Quimper, élève à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;
- Zachary Duplessis, élève à l'école Mgr-Euclide-Théberge;
- Milla Landry, élève à l'école Dr-Alexis-Bouthillier.

## 7. Mot du président

Alexandre Provost fait part du décès tragique de l'un de nos élèves, survenu la semaine dernière. Il offre ses plus sincères condoléances à la famille et toutes ses pensées vont aux personnes touchées par cet événement.

## 8. Mot de la directrice générale et reddition de comptes (document)

Avec la fin de l'année scolaire 2024-2025 qui approche à grands pas, Marie-Claude Huberdeau rappelle le travail qui reste à faire et de poursuivre les bonnes pratiques pour atteindre les objectifs que chacun s'est fixés.

De plus, elle dépose des documents consolidant les décisions prises par la direction générale dans le cadre du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, depuis la dernière séance du conseil d'administration. Elle précise que les administrateurs ont eu l'occasion de lui adresser leurs questions à l'égard de celles-ci et s'en sont déclarés satisfaits.

## 9. Points de décision

### 9.1. Structure administrative des cadres des établissements et des services 2025-2026 (documents joints)

#### [Résolution 2025-05-20-CA-03](#)

Considérant les besoins du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant les propositions de modifications précisées aux documents intitulés « Structure administrative des cadres – Année 2025-2026 – Directions d'établissement scolaire » et « Structure administrative des cadres – année 2025-2026 – Cadres de service »;

Considérant les consultations menées auprès de l'Association des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement de Champlain (ADEC) et de l'Association locale des cadres scolaires (AQCS) ainsi qu'au comité de répartition des ressources (CRR);

Il est proposé par Danielle Beaumont :

Que soient adoptées la structure administrative des cadres – Année 2025-2026 – Directions d'établissement scolaire, ainsi que la structure administrative des cadres – année 2025-2026 – Cadres de service, telles que présentées et déposées par la directrice générale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.2. *Politique de développement des ressources humaines - adoption (document et documents séance tenante)***

[Résolution 2025-05-20-CA-04](#)

Considérant l'importance de miser sur le développement continu des ressources humaines pour soutenir la réussite éducative;

Considérant la volonté de l'organisation de se doter d'un cadre clair, cohérent et mobilisateur en matière de développement des ressources humaines, contribuant à la mission éducative du CSSDHR;

Considérant le projet de *Politique de développement des ressources humaines*, adopté par le conseil d'administration, le 22 avril 2025, aux termes de la résolution 2025-04-22-CA-9.6;

Considérant les consultations menées auprès des différentes instances;

Considérant que dans le cadre desdites consultations, il a été proposé de modifier le titre de cette politique pour qu'elle porte le nom de « *Politique de développement professionnel du personnel* »;

Il est proposé par Sylvie Poirier :

Que soit adoptée la *Politique de développement professionnel du personnel des ressources humaines* telle que déposée et présentée par Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.3. *Politique de reddition de compte – adoption (document)***

[Résolution 2025-05-20-CA-05](#)

Considérant le rôle et les responsabilités du conseil d'administration quant à la vigie qu'il doit exercer à l'égard de la planification stratégique intégrée, des résultats en lien avec le *Plan d'engagement vers la réussite et des pouvoirs exercés par la direction générale* en conformité du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*;

Considérant le projet de *Politique de reddition de compte* adopté par le conseil d'administration, aux termes de la résolution 2025-05-20-CA-10;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

Il est proposé par Marc-André Gauthier :

Que soit adoptée la *Politique de reddition de compte* du CSSDHR, telle que déposée et présentée par Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Les membres du conseil d'administration, membres du personnel du CSSDHR, soit Yanick Cloutier, Jennifer Floymon et Sylvie Poirier quittent temporairement la séance. Il est 20 h 13.

**9.4 Mandat de négociation de l'entente locale de la convention collective des enseignants**

[Résolution 2025-05-20-CA-06](#)

Considérant que l'entente locale actuellement en vigueur pour le personnel enseignant a été signée en novembre 2004;

Considérant que depuis cette date, cinq conventions collectives nationales (ententes E1) ont été signées, dont la plus récente couvre la période 2023-2028;

Considérant que ces conventions ont modifié de manière significative les paramètres encadrant notamment la tâche enseignante, ce qui rend nécessaire une mise à jour de l'entente locale afin d'assurer sa cohérence avec les dispositions nationales en vigueur;

Considérant que le comité des ressources humaines, lors de sa rencontre tenue le 28 avril 2025, a recommandé à l'unanimité la formation d'un comité de négociation à cette fin;

Considérant que l'article 147 du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* prévoit que le conseil d'administration détermine les mandats pour les négociations des conventions collectives locales et des arrangements locaux;

Il est proposé par Mathieu Jeanneau :

Que le conseil d'administration mandate la directrice générale à former un comité de négociation chargé de réviser l'entente locale applicable au personnel enseignant, en vue d'une négociation au cours de l'année scolaire 2025-2026.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Retour des administrateurs membres du personnel. Il est 20 h 16.**

**10. Rapports des comités**

**10.1 Rapport du comité de vérification**

Guy Lajoie, porte-parole, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité de vérification qui a eu lieu le 13 mai 2025.

Les discussions et les travaux ont porté sur le mandat d'audit au 31 mars 2025, un état de situation en ce qui concerne notre dossier à la CNESST, la situation financière 2024-2025, les orientations budgétaires 2025-2026, la cible d'ETC à respecter, le plan d'équilibre 2025-2026, les modifications proposées à la RFP 03 – PR 01 et finalement un suivi en ce qui concerne les cibles d'investissement.

## 10.2. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Aucune rencontre.

## 10.3. Rapport du comité des ressources humaines

Anne-Marie Noël, porte-parole, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité des ressources humaines qui a eu lieu le 29 avril 2025.

Les discussions ont porté sur les consultations à l'égard du projet de *Politique relative à la santé, la sécurité et le bien-être au travail* ainsi que sur le projet de *Politique de développement des ressources humaines*, la planification des effectifs du personnel d'encadrement et le plan de relève ainsi que sur un mandat du conseil d'administration pour la négociation de l'entente locale de la convention collective des enseignants.

## 10.4. Rapport du comité consultatif du transport

Aucune rencontre.

## 10.5. Rapport du comité PEVR du CA

Aucune rencontre.

## 11. Affaires diverses

Aucun point n'est ajouté.

## 12. Levée de la séance

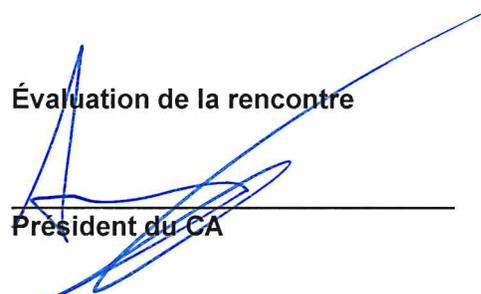
[Résolution 2025-05-20-CA-07](#)

Il est proposé par Marc-André Gauthier :

Que la séance soit levée à 20 h 27.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 13. Évaluation de la rencontre

  
Président du CA

  
Secrétaire général